



INFOMESNIL



Mensuel - N° 2023 – 03

Mercredi 1^{er} mars 2023 - <http://www.mesnil-saint-loup.fr>



PanneauPocket,
**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Le mardi de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 16h00 à 19h00

Téléphone : 03.25.40.42.17 – Mail : mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr

Informations de la mairie

Obligation déclarative des propriétaires

IMPORTANT

L'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales), sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023.

Le 30 juin 2023. C'est la date limite que devront respecter tous les propriétaires de biens à usage d'habitation pour les déclarer. Une obligation valable pour les particuliers et les entreprises.

<https://www.economie.gouv.fr/obligation-declarative-proprietaires-gerer-biens-immobiliers>

Dans le détail, les propriétaires doivent, pour chacun de leurs logements, indiquer à quel titre ils les occupent. S'ils n'occupent pas eux-mêmes un bien, ils doivent indiquer l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023).

le service est disponible dans l'espace « Gérer mes biens immobiliers : w

<https://www.impots.gouv.fr/accueil>

La déclaration est à réaliser avant le 30 juin 2023. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration. Celle-ci concerne, au niveau national, 34 millions de propriétaires pour 73 millions de locaux.

Dimanche 12 mars 2023 : Repas des aînés

Dimanche 12 mars 2023 : Repas des aînés avec les Mesnillats « de l'extérieur ».

Les invitations pour les aînés du village seront remises en main propre ou déposées dans leur boîte aux lettres courant février.

Un coupon réponse sera à redéposer impérativement dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 3 mars 2023.

**Michaël SIMON, Maire
et les membres de la commission sociale**

Déchets verts

Le dépôt de déchets verts situé zone artisanale ZA du Pré-haut (vers la benne à verres et le conteneur à vêtements « Le Relais »), réouvrira à partir du lundi 27 mars 2023 (lundi qui suit le changement d'heure).

Rappel des consignes pour un bon fonctionnement :

- Horaires de 17h00 à 18h00.
- Respecter les heures d'ouverture, ne pas jeter de végétaux par-dessus la clôture.
- Ne déposer que des branchages (5 à 7 centimètres de diamètre), pas de feuilles ni gazon qui favorisent le pourrissement de tout le tas et empêchent son broyage à l'automne.
- Service proposé et financé par la municipalité de Mesnil, réservé aux particuliers habitant Mesnil-Saint-Loup.
- Venir avec son matériel et sa main d'œuvre pour déposer ses végétaux (fourche, etc...)
- Votre nom et numéro de voiture sera enregistré par l'employé municipal.

La municipalité se garde le droit de fermer le dépôt au moindre écart constaté

Tri et ordures ménagères (O.M)

Il est constaté de nouveau depuis plusieurs mois, des refus de collecte pour différentes maisons d'habitations au sein de notre commune.

En effet, nous y retrouvons des déchets de toute sortes, des déchets verts, du film plastique de palettes...

La principale règle que vous devez retenir et qui doit s'imposer est la suivante :

Même si cela part d'une bonne intention de votre part et que vous souhaitez bien faire, si vous avez le moindre doute, mettez vos déchets dans un sac fermé dans votre container d'ordure ménagère **et non pas dans celui du tri sélectif (couvercle jaune)** au risque de voir l'intégralité de la tournée sur 5 villages rejetée lors de la réception du camion au centre de tri (*par le contrôle qualité*).

Merci de votre compréhension.

Le maire, Michaël SIMON

Délégué intercommunautaire C.C.O.A – Membre de la commission déchets

Influenza Aviaire Hautement Pathogène – Grippe aviaire

Le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) a été identifié sur des oiseaux sauvages (mouettes rieuses) retrouvés morts sur les communes de Dienville et Saint-André-les-Vergers »

Suite à cette découverte, et afin de prévenir l'apparition de ce virus dans les élevages, la préfète de l'Aube a défini par arrêté préfectoral, des zones de contrôle temporaire (ZCT) de 20 km autour des lieux de découverte de ces oiseaux infectés. En tout, 283 communes Auboises sont désormais concernées. Mesnil-Saint-Loup est situé dans ce périmètre.

Ce virus IAHP est particulièrement contagieux et pathogène pour les oiseaux. La préfecture rappelle que « pour éviter la diffusion du virus à d'autres oiseaux, la population doit éviter de fréquenter les zones humides où stationnent les oiseaux sauvages, y compris en leur absence, en raison de la possible présence de virus dans les sols souillés ».

Garder les volailles et oiseaux captifs à l'intérieur

Depuis le 23 février, toutes les volailles (dont volailles de basses-cours) et oiseaux captifs, doivent être maintenus en permanence à l'intérieur de bâtiments. « Ces mesures spécifiques sont applicables à l'ensemble des communes concernées », insiste la préfecture.

Concernant les activités de chasse, « le mouvement et le lâcher de gibier à plumes, ainsi que le recours aux appelants, sont strictement encadrés ». Les transports de volailles vivantes sont conditionnés à un dépistage virologique, et une surveillance renforcée des élevages est désormais obligatoire.

Préventions d'hyménoptères (Abeilles, guêpes)

Comme tous les ans, nous nous attendons à devoir combattre les insectes qui viennent perturber la quiétude dans notre charmant village. Ces dernières années, nous avons constaté une augmentation vertigineuse de ce genre d'interventions (40 à 80 par an), ce qui mobilise le personnel de notre C.P.I. durant de nombreuses heures et cela pratiquement au quotidien.

Pour cette année encore (comme en 2021 et 2022) nous avons décidé de nous organiser de la manière suivante : n'ayant plus la possibilité de partir tous les jours en intervention, nous regrouperons les destructions sur une ou deux soirées de la semaine, ce qui aura pour conséquence, sauf cas d'urgence, de vous imposer parfois un délai de quelques jours avant d'intervenir.

Une surveillance régulière de chacun sur sa propriété et ses bâtiments permettrait de détecter un début d'installation de ces insectes et éviterait ainsi d'en arriver à se retrouver face à des nids de grande ampleur.

Combattons ensemble ces désagréments qui peuvent également être éliminés simplement par une bombe insecticide, un coup de balai ou de tapette.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Les pompiers de Mesnil-Saint-Loup

Il est précisé, que nos Sapeurs-Pompiers, volontaires et bénévoles, se donnent sans compter tout au long de l'année. Je les remercie une nouvelle fois pour leur engagement quotidien et permanent et ils savent qu'ils peuvent compter sur l'appui total de la municipalité.

Ces interventions de destructions d'hyménoptères ne font pas partie des missions opérationnelles des sapeurs et ne correspondent pas à leur mission de secours à la personne et aux biens.

Ils acceptent cependant de continuer cette mission complémentaire pour l'année 2023.

Les personnes qui seraient très pressées ou moins compréhensives, peuvent toujours venir en mairie récupérer un numéro de téléphone d'une entreprise de destruction de nuisibles.

Michaël SIMON, Maire

Sapeurs-Pompiers

Pour rappel, notre chef de centre actuel, Francis LANERET sera en retraite à compter de ce 31 mars 2023 et remplacé par Denis SIMON. Merci de ne plus contacter Francis.

Denis SIMON - 03.25.40.22.50

Boîtes aux lettres publique – Place du Terreau

Lorsque les bénévoles de la bibliothèque relèvent le courrier de la boîte aux lettres, ils retrouvent encore des lettres destinées à la Poste (boîte aux lettres à côté).

Merci d'être vigilant !

Attention aux fuites d'eau

Les beaux jours arrivants, lorsque vous rallumerez vos robinets extérieurs, il est conseillé de vérifier et de signaler les éventuelles fuites d'eau liées aux possibilités de gel des canalisations durant l'hiver, que ce soit avant ou après compteur (ne pas oublier d'inspecter les pièces inhabitées comme les caves, greniers et garage).

Cela arrive tous les ans à quelques habitations du village et engendre toujours une facture d'eau très conséquente.

Enquête statistique sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité

Une enquête statistique se déroulera du 22 février au 16 juillet 2023 auprès d'un échantillon de 200.000 personnes âgées de 18 ans et plus en France métropolitaine. Il s'agit d'une enquête de la statistique publique, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (CNIS). L'enquête est obligatoire.

Les personnes sélectionnées aléatoirement par l'Insee seront prévenues individuellement par courrier. Pour les enquêtés qui rencontreraient des difficultés, un service d'assistance dédié sera disponible par téléphone au 0 800 942 589 (numéro gratuit disponible du lundi au vendredi de 9h à 17h ou à l'adresse contact@enquetevrs.fr durant toute la durée de la collecte.

Cette enquête portera sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité dans l'optique d'une meilleure protection des populations ainsi que d'une meilleure prise en charge des victimes et ainsi favoriser la participation de chacune des personnes concernées par cette enquête publique obligatoire.



Informations diverses

Paroisse

Dimanche 5 mars 2023 : Messe à Dierrey-Saint-Pierre à 10h30

Dimanche 12 mars 2023 : Messe à Mesnil-Saint-Loup à 10h30

Dimanche 19 mars 2023 : Messe à Pâlis à 10h30

Vendredi 24 mars 2023 : Messe à Mesnil-Saint-Loup à 19h00 - Annonciation

Dimanche 26 mars 2023 : Messe à Mesnil-Saint-Loup à 10h30

La paroisse

Remerciements

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors des obsèques de Jean GATOUILLET, Céline, son épouse, ses enfants, ainsi que toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes ayant assistées aux obsèques, envoyées des fleurs et messages de condoléances.

Famille Jean GATOUILLET

Vide maison

Vide maison le dimanche 2 avril de 8h30 à 17h30 au 2 chemin rouge.

Famille Claude VELUT



VOUS ÊTES INVITÉ À NOTRE

Chasse aux lapins !

Au secours, au secours les enfants,
il faut sauver Pâques, des lapins se
sont cachés dans notre village,
venez les retrouver avant la
distribution des chocolats.

Rejoins nous le
samedi 1er avril à 14 h 00
à la salle polyvalente
de Mesnil Saint Loup

Comité des fêtes – Recherche accompagnateurs

Nous sommes à la recherche d'accompagnateurs pour le bon déroulement de cette animation, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes disponible ! Merci par avance.

Le Comité des fêtes – Carine SIMON au 07.86.09.45.83 ou carine-simon@hotmail.fr

Comité des fêtes – Calendrier des manifestations

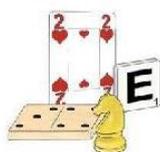


Calendrier des manifestations du Comité des fêtes 2023



Samedi 1^{er} avril à 14h00 :

Pâques



Lundi 8 mai :

Jeux séniors



Samedi 10 juin :

Pique-nique géant



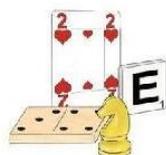
Dimanche 3 septembre :

Fête de la Saint Loup



Mardi 31 octobre :

Halloween



Samedi 11 novembre :

Jeux séniors



Vendredi 17 novembre :

Beaujolais nouveau



Samedi 2 décembre :

Arbre de Noël

Samedi 11 mars 2023

Venez retirer ou déguster sur place, les délicieuses tartines que nous aurons fabriquées avec le pain cuit au four, à partir **de 18 h.**

Le bon de commande est à retourner pour **le mardi 7 mars dernier délai**, avec votre règlement, chez Dominique Courtois, 21 route de Faux. (chèque à l'ordre de l'ACM, ou espèces) tel 0626990286.

Vente de cartes d'adhérents sur place :

Pour le pratique et l'écologie, apportez une boîte pour le transport.



Coût d'une tartine 6 €. Coût d'un pain 1,50 €

NOM _____

Téléphone : _____

TARTINE TOMATE JAMBON FROMAGE :

Quantité _____ total _____ €

TARTINE LEGUMES DU SOLEIL FROMAGE

Quantité _____ total _____ €

Pain de cuit au four :

Quantité _____ total _____ €



JOURNÉE JOYEUSE ESPERANCE



Samedi 15 Avril de 10H à 17H
A la Maison Paroissiale 10190 Mesnil St loup
Ouverte à tous les enfants (à partir de 7 ans) et adolescents

*Encadrée par les catéchistes, le Père Daniel BOULIER et tout parent volontaire pour la journée,
le matin ou l'après midi
Responsable joignable le 15/04 à partir de 10H au 06 76 61 20 50*

Programme de la Journée

10 H : Accueil par le Père Daniel Boulier à la chapelle templière, prière, chants

10 H 30 : Choix des Ateliers :



Nid d'œufs colorés



Mon ami lapin



Arbre à photos



**Mon coin prières
avec Jésus**



Atelier carterie



Pâtisserie

12 H : Repas tiré du sac

13 H : Jeux collectifs dans le jardin, Jeux de société

14 H : Témoignage sur Une personne qui a rencontré le Christ

14 H 30 : Reprise des ateliers

16 H 30 - 17 H : Chants - Prière - Goûter où tous les parents sont invités au jardin du logis rue des Fossés

Pour l'organisation des ateliers **réponse avant le 31 MARS 2023**

Pour tous renseignements complémentaires : Mail : pierre.coltat@free.fr ou au 06 76 61 20 50.

Bulletin d'inscription « Joyeuse Espérance » du samedi 15 avril 2023

A remettre à votre catéchiste, ou à envoyer à la Maison Paroissiale « Joyeuse Espérance » Place du Père Emmanuel 10190 MESNIL ST LOUP Ou par mail : pierre.coltat@free.fr avant le 31 MARS 2023

NOMPrénom

Adresse

Téléphones des parents

Monsieur.....Madame

Participera à la Journée Joyeuse Espérance du samedi 15 avril 2023

CHOIX des ATELIERS 3 Vœux à formuler : 1 - 2 - 3

Choix Nid d'œufs colorés	Choix Atelier carterie
Choix Mon ami lapin	Choix La lumière de Jésus
Choix Arbre photos	Choix Pâtisserie

Signature des Parents



MESNIL SAINT LOUP

DIMANCHE 19 MARS 2023

14H00

SALLE DES FETES

OUVERTURE DES PORTES :

12H00



BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

TARIF

1 CARTON : 3,50€

3 CARTONS : 10€

8 CARTONS : 20€

PARTIE ENFANT : 1,50€



RESERVATION : 06-60-66-67-03



EARL DU CHEMIN ROUGE
Route de Faux
10190 MESNIL SAINT LOUP
03 25 40 60 73
earlducheminrouge@orange.fr

6 ROUTE DE FAUX
MESNIL ST LOUP

AU PROFIT DES AVEUGLES



LA PAROLE ACCESSIBLE À TOUS

Avec le braille, «



VENTE

LA BOUTEILLE
22 EUROS

LE FLACON
6 EUROS



Archers Othéens

Créé en 1999 à Aix-en-Othe, le club des Archers Othéens ne cesse d'évoluer tant au niveau des licenciés qu'au niveau des armes choisies (arc classique, arc à poulies, arc chasse, hybride, etc...). Depuis plusieurs années nos archers représentent le club lors des championnats départementaux et régionaux.

Dernièrement, le 29 janvier 2023, six de nos archers ont participé au championnat départemental de l'Aube, trois en sont ressortis médaillés.

Les Archers Othéens tentent plus loin en envoyant trois archères à la Coupe des Miss à Issy les Moulineaux le premier week-end de mars. Cette compétition internationale est réservée aux femmes et est engagée dans la lutte contre le cancer du sein, qui touche 1 femme sur 10. Ce tir amical repose sur les valeurs d'entraide, de partage et de convivialité.

Souhaitons bonne chance à nos licenciées qui passeront un week-end fort en émotion !

Vous souhaitez nous rejoindre ? Le club des Archers Othéens se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et même vous permettre d'effectuer quelques tirs !

*Nous sommes présents au **gymnase d'Aix en Othe** les **lundis et vendredis de 18h30 à 20h** et le **mercredi de 17h30 à 19h** jusqu'au **mi-mars** où nous passerons au terrain extérieur (ancienne piscine d'Aix).*

Nous restons joignables par téléphone : 07 70 13 80 79 ou 06 22 42 31 04.

Ou par mail : lesarchersotheens@outlook.com



<https://archersotheens.jimdofree.com>

Gwénaële POIROT-ROZEC - Présidente

Petites annonces

Donne craie et/ou terre de remblai à venir chercher sur place sur Mesnil, contacter :

William DE RYCKE 06.65.53.12.34

Leanne DE RYCKE vous propose du babysitting le mercredi et jeudi, après midi et soir et les week-end.

Contactez le 07.69.74.16.14 . Merci

Donne poussette canne en bon état, propre, pour dépanner une mamie. Eviter de plier et de mettre dans le coffre car ancien modèle et un peu lourde.

Pascal et Isabelle GATOUILLAT - 31 Grande Rue

**** Prochain infomesnil : mercredi 5 avril 2023**